

Présidence de la République

Arrêté du 1^{er} juillet 2013 portant nomination à la présidence de la République

NOR : PREX1317197A

Le Président de la République,

Vu l'arrêté du 17 mai 2012 portant nomination à la présidence de la République,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Est nommé à l'état-major particulier du Président de la République, à compter du 15 juillet 2013 :
M. le lieutenant-colonel Patrice Hugret, en remplacement de M. le colonel Patrice Morand.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 1^{er} juillet 2013.

FRANÇOIS HOLLANDE